

Sondages archéologiques au sein des dépôts du Pléistocène supérieur préservés sur le Mont Saint-Martin à Liège

Paul HAESAERTS, Pierre VAN DER SLOOT & Jean-Marc LÉOTARD

Résumé

Depuis un peu plus de dix ans, plusieurs interventions archéologiques ont permis d'appréhender, en différents endroits, des dépôts du Pléistocène supérieur préservés sur le flanc sud de la colline du Mont Saint-Martin à Liège. Le présent article dresse un bilan préliminaire des connaissances relatives à la séquence lœssique et aux artefacts du Paléolithique moyen découverts en son sein.

Mots clés : Pléistocène supérieur, Paléolithique moyen, séquence lœssique, pédocomplexe de Rocourt, débitage laminaire, Mont Saint-Martin, Liège (B).

1. Introduction

Depuis le milieu des années 1990, les dépôts du Pléistocène supérieur préservés sur le versant méridional du Mont Saint-Martin à Liège ont été ponctuelle-

ment explorés à l'occasion de fouilles de prévention et de sauvetage menées par le Service de l'Archéologie de Liège (Ministère de la Région wallonne), dans le cadre de la réalisation de divers projets immobiliers.

Également appelé *Publémont*, le Mont Saint-

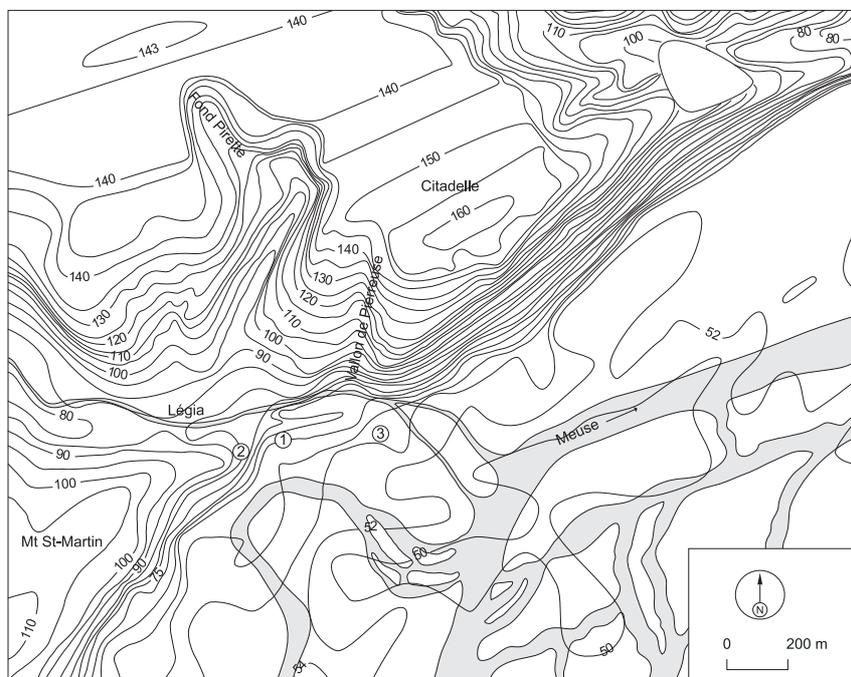


Fig. 1 — Liège - Mont Saint-Martin. Localisation des sites du Paléolithique moyen dans la topographie locale. 1 : Cour Saint-Hubert, 2 : hôtel des Comtes de Méan. En guise de repère, la position de la place Saint-Lambert est figurée en 3 : Les cotes et les courbes de niveau se rapportent au *bed-rock* (d'après Calembert et al., 1975). Évocation des cours de la Meuse et de la Léglia avant l'industrialisation (d'après Lecouturier, 1930). Infographie : E. van der Sloot (In Situ).

Martin correspond à l'interfluve entre la Meuse (au sud) et un petit affluent de la rive gauche du fleuve (la Légia, au nord) (fig. 1). Ce promontoire prend naissance à partir du plateau de Burenville où il atteint une largeur de près de 300 m et s'avance vers le nord-est en se rétrécissant et en s'abaissant de façon régulière de 115-110 m à 75 m, pour aboutir à proximité de la place Saint-Lambert (Calembert *et al.*, 1975). Les rues Mont Saint-Martin et Saint-Hubert matérialisent la ligne de crête à proximité immédiate de laquelle se situaient les différents sondages qui ont livré des données relatives à la Préhistoire (fig. 2).

En 1996, à l'occasion de recherches entreprises

préalablement à la démolition d'immeubles sis rue Saint-Hubert, n° 31 (aussi dénommés Cour Saint-Hubert), un sondage de faible emprise (SD5 – 4 m²) livra, sous près de quatre mètres de sédiments loessiques, deux artefacts lithiques attribués au Paléolithique moyen (Gustin, 1997; fig. 2). En 2003, un autre sondage de superficie moins importante encore (SD1 – 1,20 m²) fut exécuté dans la cave d'une bâtisse en pans de bois bordant à l'est la Cour Saint-Hubert (Mora-Dieu *et al.*, 2004; fig. 2). Une vingtaine d'artefacts y furent découverts au sein et à la surface du pédocomplexe de Rocourt (Haesaerts, 1984; Haesaerts & Mestdagh, 2000). La séquence loessique

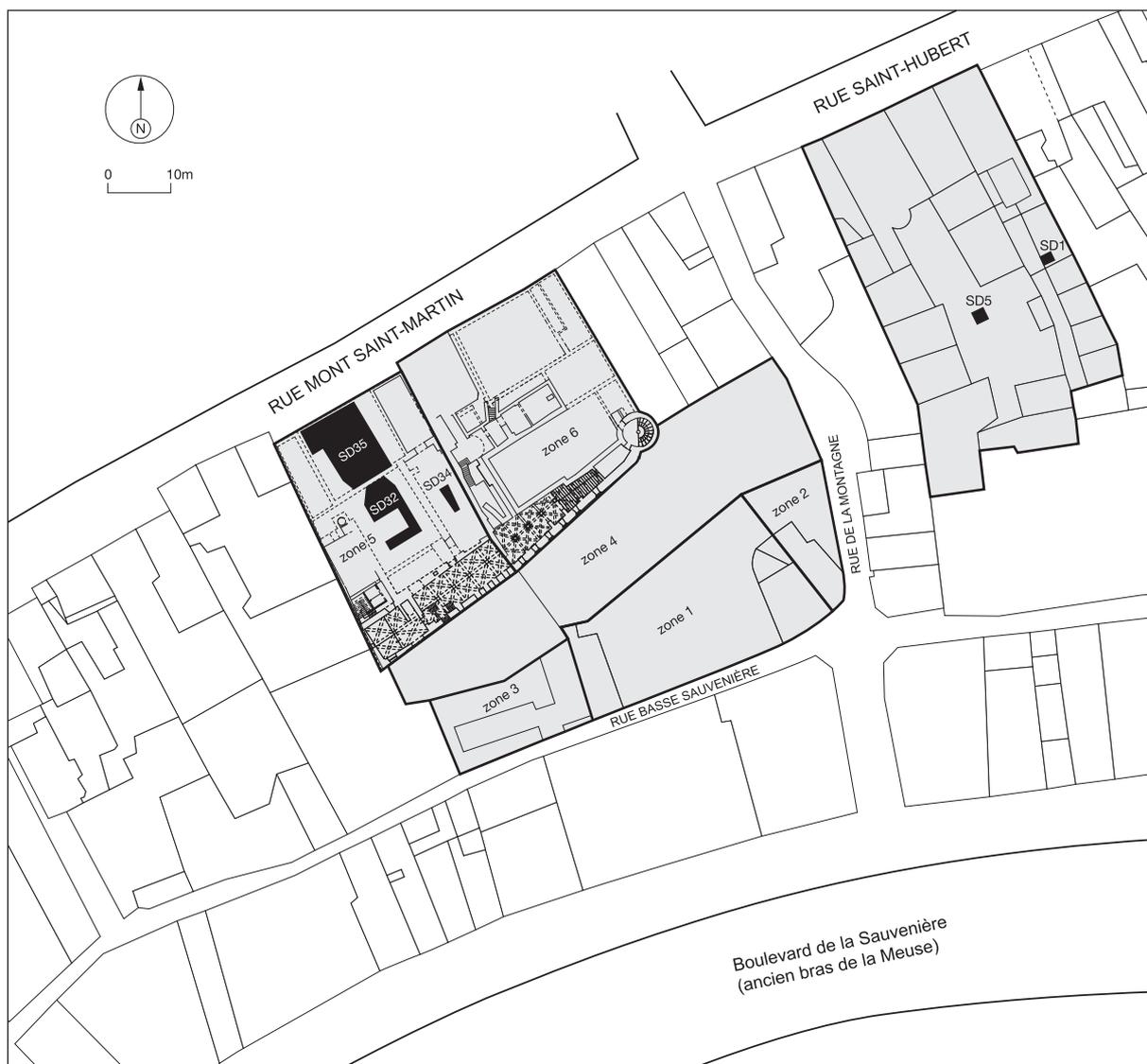


Fig. 2 — Liège - Mont Saint-Martin. Répartition des sondages archéologiques ayant permis d'accéder aux dépôts du Pléistocène supérieur (sur extrait du plan cadastral 13^e div., Sect. F). Cour Saint-Hubert (SD1 et SD5), hôtel des Comtes de Méan (SD32, SD34 et SD35). Infographie : E. van der Sloot (In Situ).

mise au jour dans ce sondage et une section de celle-ci encore partiellement accessible dans le sondage de 1996 furent enregistrées par l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB).

Plus récemment, le site des hôtels de Sélys-Longchamps et des Comtes de Méan, implanté à une cinquantaine de mètres à l'ouest de la Cour Saint-Hubert, a fait l'objet d'une lourde intervention archéologique à l'occasion des travaux d'aménagement du complexe hôtelier « Royal Sélys » (van der Sloot *et al.*, à paraître; fig. 2). Ce vaste site archéologique occupe trois terrasses aménagées aux époques historiques, qui se développent sur le sommet (zones 5 et 6), la mi-pente (zone 4) et le pied du versant sud du Mont Saint-Martin (zones 1, 2 et 3). Tout comme à la Cour Saint-Hubert, le gisement préhistorique se trouve dans le haut de la topographie (zone 5), au contact de la ligne de crête de l'interfluve vers laquelle sont tournées les façades principales actuelles des deux hôtels particuliers.

De septembre 2007 à mars 2008, l'équipe de recherche a eu l'opportunité de procéder à la réalisation de sondages au sein des sédiments préservés sous le bâtiment de Méan (SD32 et SD34, fig. 2) et sous l'actuelle cour de celui-ci (SD35, fig. 2). À cette occasion, les dépôts du Pléistocène supérieur furent explorés sur de plus vastes surfaces que précédemment (35 m²), ce qui mena à la découverte de plusieurs centaines d'artefacts lithiques dont la position stratigraphique rappelait celle observée en 2003. Étant donné le caractère de sauvetage de l'intervention, la totalité de la surface accessible aux archéologues ne put être appréhendée. Le choix de l'emplacement des secteurs à explorer fut donc dicté par le souci de restituer la géomorphologie des dépôts pléistocènes et de préciser la position chronostratigraphique des artefacts. Cette approche fut rendue possible grâce à l'étroite collaboration scientifique entre le Service de l'Archéologie de Liège (MRW), l'asbl Liège On Line et l'IRSNB.

2. Données stratigraphiques

2.1. Description de la séquence

Les recherches réalisées cette dernière décennie sur la crête de l'interfluve entre la Meuse et la Légia à hauteur du Mont Saint-Martin, ont permis de restituer une séquence loessique de près de 7 m d'épaisseur, préservée entre les remblais récents et les schistes du Houiller qui constituent le substratum paléozoïque du versant septentrional de la vallée de la Meuse (fig. 3). Cette séquence loessique couvre les principales périodes du Pléistocène supérieur; elle regroupe les six unités décrites ci-dessous, rencontrées dans les sondages effectués en 1996, 2003, 2007 et 2008 (fig. 2).

Unité B ($\pm 0,60$ m)

Dans le secteur de la rue Mont Saint-Martin, la partie supérieure de la séquence pléistocène se compose d'un limon loessique homogène (sous-unité B-1) passant vers le bas à un horizon gris brun clair affecté par des langues obliques (sous-unité B-2) au sommet duquel s'ouvre un réseau polygonal de grandes fentes. Dans le secteur de la rue Saint-Hubert, l'équivalent de l'unité B fut rencontré sous un limon argileux brun ocre correspondant à l'horizon illuvié du sol de surface.

Unité C ($\pm 1,20$ m)

L'essentiel de cette unité est constitué d'un épais dépôt loessique stratifié (sous-unité C-1) à fines couches centimétriques subparallèles, soulignées par des réseaux récurrents de petites fentes et de fins lits sableux incorporant des petits fragments de schiste. Dans le secteur de la rue Saint-Hubert, le tiers supérieur de ce loess stratifié incorpore une fine couche de cendre volcanique reconnue par E. Juvigné, attribuée au Tuf d'Eltville (Juvigné *et al.*, 1981; Haesaerts *et al.*, 1981). Par ailleurs, sous l'hôtel de Méan, la base rectiligne du loess C-1 qui s'inscrit parallèlement à la pente du versant en direction de la Meuse, se juxtapose à un limon loessique gris clair (sous-unité C-2) d'épaisseur variable, préservé par endroits dans des poches irrégulières au sommet de l'unité D sous-jacente.

Unité D ($\pm 0,60$ m)

Il s'agit d'un dépôt humifère complexe d'épaisseur constante sur l'ensemble du site, dont la géométrie est comparable à celle de l'unité C. Le tiers supérieur de ce dépôt (sous-unité D-1) incorpore de grandes lentilles étirées de limon gris sombre tandis que les deux tiers inférieurs présentent une succession de fins lits loessiques jaune pâle alternant avec des couches décimétriques de limon humifère gris sombre lesquelles sont associées à des réseaux de fines fentes présentant une disposition de type "sol à buttes". La base de l'unité D est marquée par une série de lentilles étirées d'où part une structure de type fente de gel.

Unité E (de $\pm 0,70$ à $\pm 1,80$ m)

Ensemble de limons sableux non carbonatés, dont l'épaisseur augmente selon la pente du versant en direction de la Meuse. La moitié supérieure de l'unité est bien développée dans la partie méridionale de l'aire étudiée (sondage SD32, fig. 2); elle porte un horizon brun ocre compact (sous-unité E-1) développé dans un limon sableux homogène (sous-unité E-2) incorporant à sa base un cailloutis lenticulaire. La moitié inférieure de l'unité, coiffée par un horizon gris brun clair légèrement humifère avec petites taches d'hydromorphie (sous-unité E-3), se compose d'une succession de lits sableux et sablo-limoneux enrichis en petits éléments

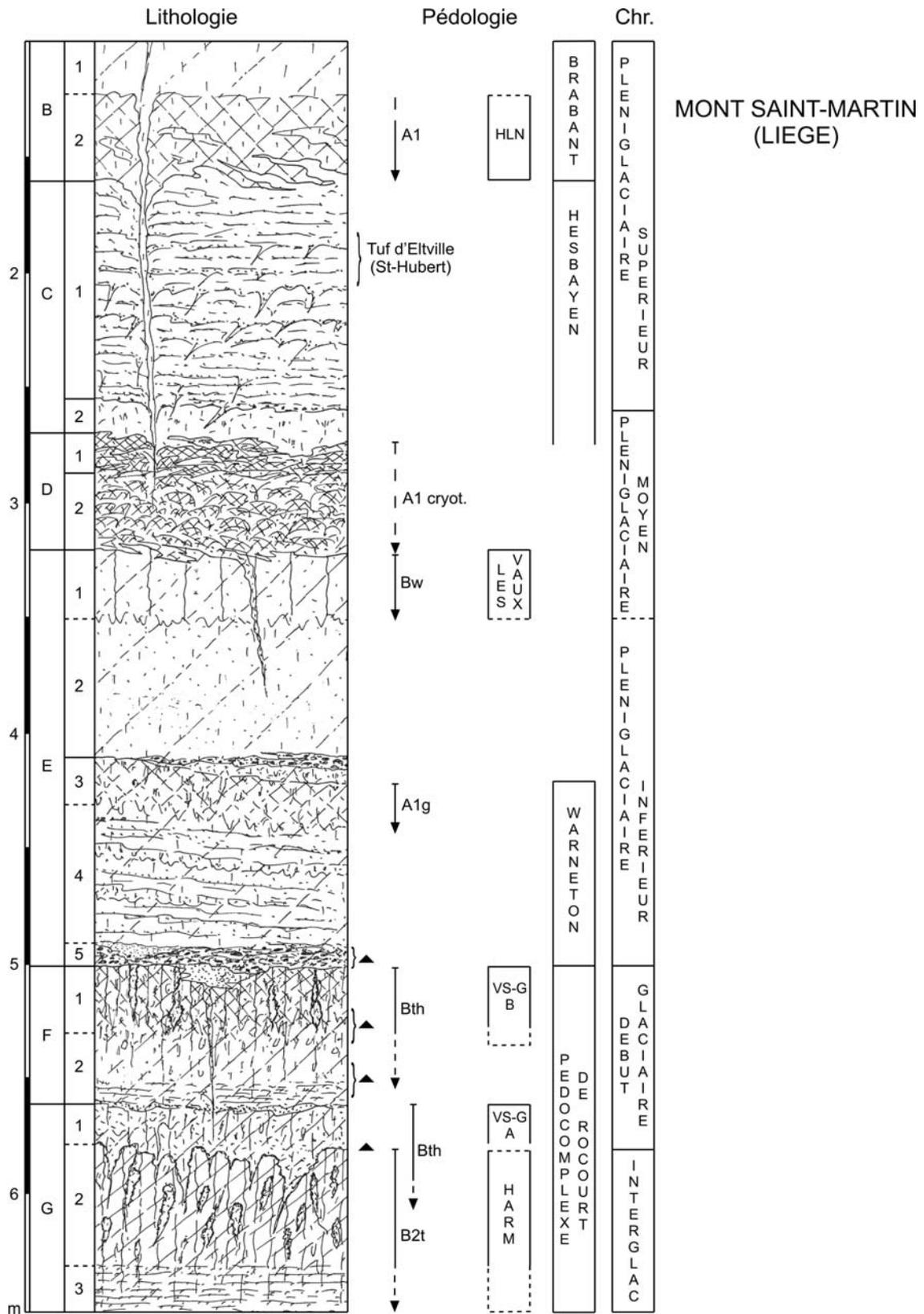


Fig. 3 — Liège - Mont Saint-Martin. Séquence stratigraphique.

plus argileux remaniés des unités sous-jacentes (sous-unité E-4). Sa base est soulignée par un cailloutis localement incorporé à une matrice argileuse (sous-unité E-5), encadré par une double génération de petits chenaux sableux dont l'inférieure est associée à une structure de type fente de gel.

Unité F ($\pm 0,60$ m)

Cette unité limoneuse se compose d'un horizon supérieur de teinte gris brun sombre fortement bioturbé (sous-unité F-1) avec petites alvéoles colmatées d'argile humifère et de silt pâle, lequel est surtout bien développé dans la partie méridionale du site où il est pénétré par un réseau de langues subverticales de teinte jaune grisâtre à recouvrement d'hydroxydes de fer. Vers le bas, cet horizon qui enregistre une pédogenèse de type sol gris forestier, passe à un limon jaune ocre clair compact, présentant une structure lamellaire avec recouvrements argilo-humiques brun sombre dans la partie inférieure (sous-unité F-2). Dans les profils orientés parallèlement à la pente, l'ensemble de l'unité F est déformé par un processus de reptation qui étire jusqu'à l'horizontale la partie supérieure de l'horizon F-1 mais n'affecte pas la structure de type fente de gel partant de la base de l'unité E.

Unité G ($\pm 0,90$ m)

Il s'agit d'un complexe de trois horizons distincts développés dans la partie inférieure de la couverture limoneuse du versant, qui repose au contact des schistes du Houiller sur la partie haute du site (sondage SD35) par l'intermédiaire d'une couche décimétrique d'argile grise. L'horizon supérieur (sous-unité G-1), séparé de l'unité F par un fin lit de sable, correspond à un limon compact de teinte jaune ocre clair; celui-ci se poursuit en profondeur par un réseau de langues triangulaires associé à une seconde génération d'illuviation argilo-humique de type sol gris forestier laquelle affecte également l'horizon G-2 sous-jacent. Ce second horizon se compose d'un limon argileux brun ocre à forte structure polyédrique avec revêtements brun rougeâtre, pénétré par des langues oblongues de teinte grise au contour souligné d'hydroxydes de fer; l'ensemble présente les caractéristiques d'un horizon illuvié (B2t) de type sol lessivé glossique (Dudal, 1955). Vers le bas, le limon argileux passe à un limon jaune ocre massif à fines linéoles brun clair (sous-unité G-3) correspondant à l'horizon inférieur du sol lessivé.

2.2. Répartition stratigraphique du matériel archéologique

Les fouilles conduites dans les sondages sous l'hôtel des Comtes de Méan ont livré quatre ensembles d'artefacts lithiques issus de contextes stratigraphiques distincts (fig. 3). L'ensemble inférieur, composé de

deux artefacts atypiques, fut récolté à l'interface des sous-unités G-1 et G-2, respectivement dans la partie sud du sondage SD32 et en SD34 (fig. 2). Le second ensemble fut rencontré pour l'essentiel dans la partie sud de SD32, au tiers inférieur de la sous-unité F-2, tandis que le troisième ensemble fut récolté dans la partie inférieure de l'horizon humifère F-1 sur la totalité de l'aire fouillée. Enfin, le quatrième ensemble regroupe les artefacts provenant de la base de l'unité E, incorporés au cailloutis ou encore associés aux petits chenaux sableux de la sous-unité E-5.

2.3. Contexte chronostratigraphique

La séquence lœssique préservée sur la crête du Mont Saint-Martin constitue un enregistrement remarquable pour la région de Liège; elle complète les données disponibles pour le Pléistocène supérieur de Hesbaye et s'intègre au mieux dans la séquence de référence établie à Remicourt (Haesaerts *et al.*, 1997, 1999).

Dans ce contexte, la partie supérieure de la séquence (unités B et C) s'inscrit en parallèle avec la couverture lœssique du pléniglaciaire supérieur en Hesbaye, dont elle possède les marqueurs stratigraphiques que sont l'horizon cryoturbé de Nagelbeek (sous-unité B-2) et le Tuf d'Eltville présent au tiers supérieur de la sous-unité C-1 à Saint-Hubert (Haesaerts *et al.*, 1981). Quant au limon lœssique gris clair de la sous-unité C-2, il correspond probablement au gley de toundra associé à la péjoration climatique qui clôtura le pléniglaciaire moyen en Moyenne Belgique (Haesaerts & Van Vliet, 1981).

Par ailleurs, une attention particulière doit être accordée au complexe humifère de l'unité D car celui-ci n'a pas d'équivalent dans les lœss de Hesbaye. Toutefois, son faciès et sa position dans la séquence locale, en continuité avec les lœss de l'unité C, plaident en faveur d'une attribution au pléniglaciaire moyen. Dans ce cas, il correspondrait aux limons humifères de fond de vallée datés entre 31 ka BP et 28 ka BP à Maisières-Canal (Haesaerts, 2004) ou encore à l'épais complexe humifère contenant l'Aurignacien daté vers 32 ka BP à la grotte Walou (Pirson *et al.*, 2007).

Sur cette base, une attribution des limons sableux de l'unité E au pléniglaciaire inférieur paraît vraisemblable dans la mesure où ceux-ci sont nettement discordants par rapport aux unités sus-jacentes. L'horizon brun développé au sommet des limons sableux qui enregistre une pédogenèse de type sol boréal (sous-unité E-1), pourrait dès lors être l'équivalent du sol des Vaux de peu antérieur à 40 ka BP en Moyenne Belgique. Notons que l'hypothèse d'un âge plus ancien pour l'horizon E-1, rapportant celui-ci à la phase de pédogenèse du sol de Malplaquet vers 75 ka (Haesaerts & Mestdagh,

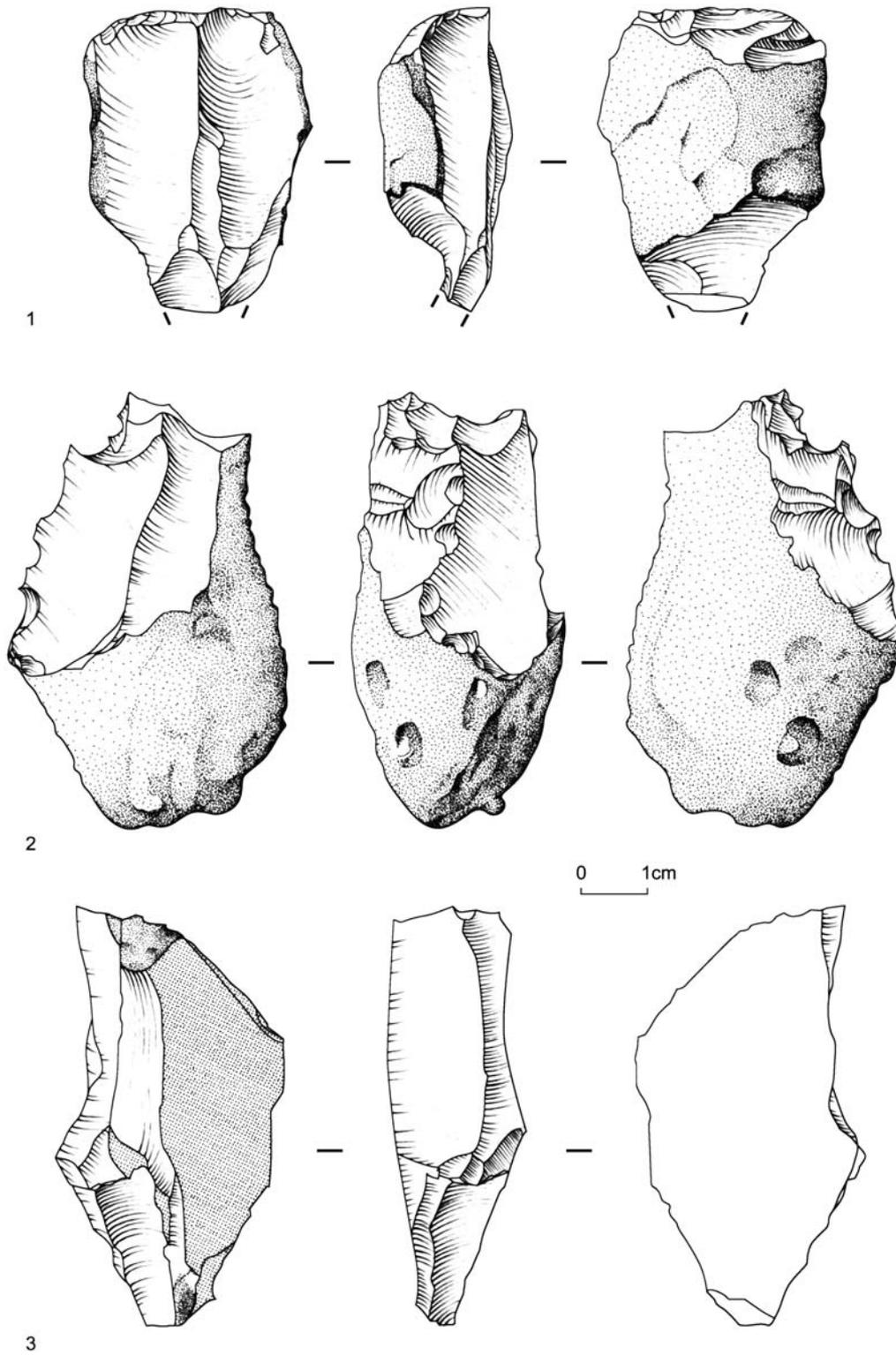


Fig. 4 — Liège - *Mont Saint-Martin* (hôtel des Comtes de Méan) : industrie lithique – nucléus à lames.
 1 : sur rognon, 2 : sur rognon avec crête aménagée, 3 : sur bord d'éclat de débitage. Dessin : A. Mélon (SALg, MRW).

2000), bien qu'elle ne puisse être totalement exclue, n'a pas été retenue. Pour cela, nous avons pris en compte le faciès homogène du limon sableux de la sous-unité E-2, mais aussi le caractère spécifique des sous-unités E-3 et E-4 comparable à celui des dépôts géliflués qui précèdent l'arrivée des loess du pléniglaciaire inférieur en Hesbaye, notamment à Remicourt (Haesaerts *et al.*, 1999) et à Romont (Juvigné *et al.*, 2008).

Enfin, la signature pédo-sédimentaire des unités F et G qui enregistrent une succession complexe de trois pédogenèses de type sol gris forestier à sol lessivé, s'avère similaire à celle qui caractérise le pédocomplexe de Rocourt attribué au dernier interglaciaire et au début glaciaire (Haesaerts & Mestdagh, 2000). Une comparaison avec la séquence de Moyenne Belgique conduit dès lors à rapporter l'unité F et la sous-unité G-1 aux phases de pédogenèse Villers Saint-Ghislain A et B lesquelles correspondent respectivement aux épisodes interstadias Saint-Germain II et Saint-Germain I de la séquence pollinique de la Grande Pile (Pirson, 2007, fig. I.17), tandis que les sous-unités G-2 et G-3 sont à mettre en parallèle avec le sol d'Harmignies attribué à l'Eemien (Haesaerts & Van Vliet, 1981).

Ce canevas chronostratigraphique permet également de situer les ensembles lithiques mis au jour sous l'hôtel des Comtes de Méan par rapport aux principales industries du Paléolithique moyen de Hesbaye (Haesaerts *et al.*, 1999; Haesaerts & Mestdagh, 2000). Selon ce schéma, les deux ensembles lithiques de l'unité F, récoltés respectivement au tiers inférieur du limon F-2 et dans la partie inférieure de l'horizon humifère F-1, appartiennent à la phase de sédimentation qui accompagne l'épisode froid séparant les pédogenèses Villers Saint-Ghislain A et B; ces ensembles occupent de ce fait une position similaire à celle des industries à faciès laminaire de Remicourt et de Rocourt. Quant aux deux artefacts atypiques récoltés à l'interface des sous-unités G-1 et G-2, ils pourraient être rapportés à l'épisode froid postérieur à la pédogenèse du Sol d'Harmignies. Enfin, les artefacts du quatrième ensemble, issus du cailloutis et des petits chenaux sableux de la base de l'unité E, sont assurément en position secondaire; ils proviennent probablement de concentrations lithiques situées plus haut sur le versant, remaniées au cours de la phase d'érosion active au début du pléniglaciaire inférieur.

3. Données archéologiques

En dépit de l'état embryonnaire de l'étude des données archéologiques, quelques observations peuvent tout de même être faites à ce stade de la recherche.

3.1. Hôtel des Comtes de Méan

À l'heure actuelle, 231 artefacts lithiques récoltés au sein de plusieurs couches ont été dénombrés. À ceux-ci, il faut ajouter une soixantaine de pièces dont le caractère anthropique est douteux (galets de rivière, fragments de grès et gélifracts). Par ailleurs, ce nombre d'artefacts est susceptible d'évoluer étant donné que les opérations de tamisage n'ont pas encore été entamées (les sédiments issus des unités contenant les artefacts ont été intégralement prélevés au sein des différents secteurs fouillés, ce qui représente plus de 1300 sacs d'environ 10 kg).

Pour l'essentiel, les artefacts sont issus de deux sondages distants d'à peine 7 m. Le plus vaste (SD32) fut implanté dans le sous-sol du hall d'accueil de l'hôtel des Comtes de Méan (fig. 2). Aménagé à la fin du XIX^e siècle, ce hall fut construit à l'emplacement de la cour d'un bâtiment plus ancien, bordée à l'est et à l'ouest par des annexes construites dans le courant du XVII^e siècle; le deuxième sondage (SD34) fut creusé sous le niveau de cave de l'annexe orientale (fig. 2). Respectivement 200 et 23 artefacts lithiques furent recueillis au sein de SD32 et de SD34.

Dans la cour de l'hôtel de Méan (SD35), les dépôts pléistocènes étaient oblitérés sur une large superficie par la construction de caves médiévales et d'une citerne d'époque moderne installées sur le substrat schisteux primaire (fig. 2). Seules deux bermes localisées aux extrémités orientale et occidentale de SD35 furent épargnées par les constructions historiques. Leur intérêt archéologique étant limité (absence des horizons supérieurs du pédocomplexe de Rocourt), ces lambeaux de dépôts ne furent appréhendés que par l'étude des profils stratigraphiques au sein desquels huit artefacts furent récoltés dans l'équivalent du cailloutis de la base de l'unité E (sous-unité E-5).

En stratigraphie, 61 pièces sont issues du pédocomplexe de Rocourt au sein duquel elles se répartissent en trois ensembles distincts (voir point 2.2; fig. 3). Les 170 artefacts restants proviennent de la sous-unité E-5 sus-jacente (voir point 2.2; fig. 3). Précisons ici que le pédocomplexe de Rocourt n'a été exploré que sur une superficie d'approximativement 15 m² alors que les dépôts archéologiques sus-jacents ont pu être appréhendés sur la totalité de la surface sondée (soit 35 m²).

Les matières premières représentées correspondent à plusieurs variétés de silex dont les rognons ont été collectés en position remaniée et sans doute localement comme l'indiquent les surfaces corticales émoussées. Les artefacts offrent un degré de fraîcheur non homogène quoique globalement élevé. Nos observations préliminaires montrent que

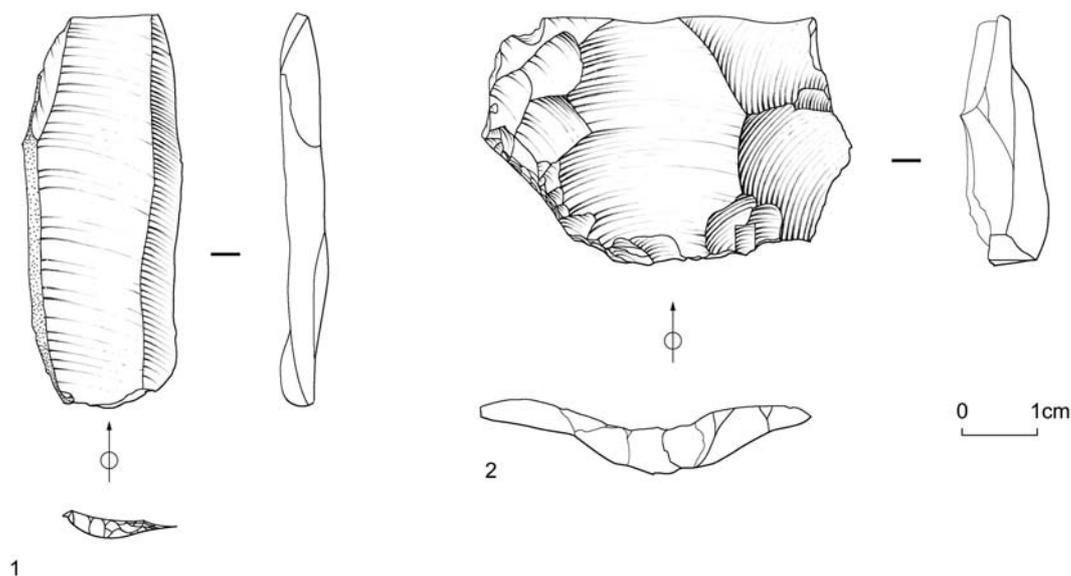


Fig. 5 — Liège - *Mont Saint-Martin* (hôtel des Comtes de Méan) : industrie lithique.
1 : lame brute, 2 : éclat levallois rebroussé. Dessin : A. Mélon (SALg, MRW).

cette variabilité taphonomique peut être mise en relation avec la nature des contextes sédimentaires au sein desquels ont été trouvés les silex taillés. Ainsi, à l'une ou l'autre exception près, les artefacts issus du pédocomplexe de Rocourt offrent un degré de fraîcheur maximum (bords et arêtes saillants, lustre faible ou nul, absence de patine). Par contre, en plus de pièces de cette facture, le corpus issu de la sous-unité E-5 comprend de nombreux éléments plus altérés (patine blanchâtre, aspect gras et luisant).

Du point de vue de l'étude techno/typologique, deux points méritent d'être soulignés. Premièrement, on observe une variabilité des méthodes mises en œuvre pour le débitage parmi lesquelles, outre le levallois, la composante laminaire non-levallois est bien représentée tant au sein du pédocomplexe de Rocourt que de la sous-unité E-5 (fig. 4 et fig. 5). Deuxièmement, les différentes étapes de la chaîne opératoire sont significativement attestées même si, avec 3 pièces – éclats ou lame encochés et/ou retouchés –, l'outillage apparaît assez pauvre (tab. 1).

En marge de ce corpus d'objets bien situés géographiquement et en stratigraphie, on soulignera également l'existence de sept pièces isolées, trouvées en contexte mal assuré, en dehors des sondages SD32, SD34 et SD35. À titre d'exemple, on peut citer, pour la zone 03 (fig. 2), le cas d'un grattoir sur éclat d'aspect très frais découvert en contexte probablement alluvial (56 x 35 x 20 mm). Pour la zone 05, on mentionnera la découverte d'un biface triangulaire à talon cortical dans un remblai de

comblement de la tranchée de fondation d'une maçonnerie d'époque moderne (sa pointe ayant été brisée lors de la fouille, les dimensions maximales conservées sont de 100 x 80 x 30,5 mm). Ce biface est patiné et offre un aspect lustré marqué.

3.2. Complexe Saint-Hubert

Au total, 24 artefacts en silex ont été recueillis dans le secteur Saint-Hubert. Seulement deux d'entre eux proviennent du sondage de 1996 (SD5, fig. 2), à savoir une pièce bifaciale de petite dimension et un nucléus laminaire bipolaire (fig. 6). Pour ces deux

| | <i>Sous-unités F-1 et F-2</i> | | <i>Sous-unité E-5</i> | |
|--------------|-------------------------------|------------|-----------------------|------------|
| | <i>Nb</i> | <i>%</i> | <i>Nb</i> | <i>%</i> |
| Nucléus | 2 | 3,28 | 18 | 10,59 |
| Lames | 7 | 11,48 | 16 | 9,41 |
| Éclats | 38 | 62,30 | 105 | 61,76 |
| Outils | 1 | 1,64 | 2 | 1,18 |
| Débris | 13 | 21,31 | 29 | 17,06 |
| <i>Total</i> | <i>61</i> | <i>100</i> | <i>170</i> | <i>100</i> |

Tab. 1 — Liège - *Mont Saint-Martin* (hôtel des Comtes de Méan) : nombre d'artefacts appartenant aux principales catégories typologiques, en fonction de leur position stratigraphique.

pièces issues d'un sondage réalisé par tranches de plus ou moins 30 cm, leur position stratigraphique est imprécise mais suffisamment documentée pour estimer que les objets se trouvaient soit dans la partie supérieure

du pédocomplexe de Rocourt, soit immédiatement par-dessus. Par comparaison avec les observations faites à l'hôtel des Comtes de Méan, leur importante altération (patine et lustre marqués) incite cependant à

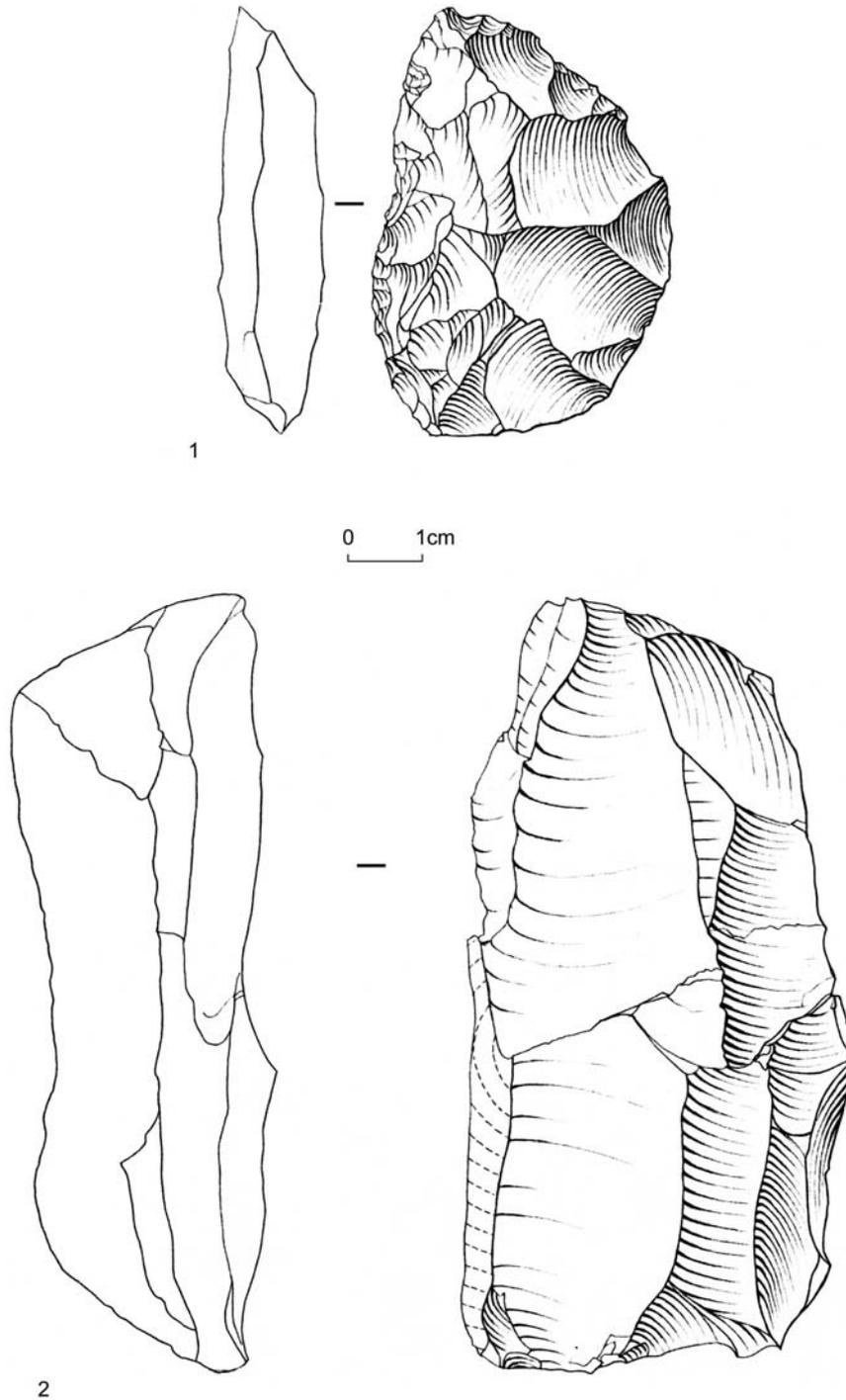


Fig. 6 — Liège - Mont Saint-Martin (Cour Saint-Hubert) : industrie lithique.
1 : pièce bifaciale, 2 : nucléus à lames bipolaire. Dessin : A. Mélon (SALg, MRW).

opter pour la seconde hypothèse. Les recherches dans ce secteur, interrompues pour des raisons de sécurité, devraient reprendre dans les prochains mois et permettre ainsi de vérifier la pertinence de cette interprétation.

Les 22 autres artefacts sont issus du sondage creusé en 2003 sous le niveau de cave de la maison en pans de bois (SD1, fig. 2); ils ont été récoltés au sein et à la surface du pédocomplexe de Rocourt. On dénombre 3 nucléus, 1 lame, 11 éclats et 5 débris. En dépit d'une aire d'exploitation limitée et de la faiblesse du corpus, sept pièces – les 3 nucléus et 4 éclats corticaux – ont pu être intégrées au sein de trois remontages qui illustrent un débitage orienté vers la production d'éclats non levallois. Le matériau (silex gris à grain fin de Hesbaye collecté en position secondaire) et le haut degré de fraîcheur des pièces (absence de patine et de lustre) sont communs aux trois remontages. Un autre éclat de ce même ensemble témoigne de la mise en œuvre d'une méthode de débitage levallois et présente, lui aussi, un très bon état de fraîcheur. Par contre, la seule lame du corpus est affectée d'une patine et d'un lustre fort marqués ainsi que de nombreux esquillements sur son pourtour.

4. Conclusion

Le flanc sud du Mont Saint-Martin localisé sur la crête qui surplombe la vallée de la Meuse, à proximité du débouché de la Légia, a accueilli un ensemble de dépôts du Pléistocène supérieur au sein desquels ont été découvertes des industries lithiques appartenant au Paléolithique moyen. Ces dernières présentent des composantes levallois et laminaire.

L'ensemble des informations stratigraphiques et archéologiques réunies au cours de la dernière décennie pour les dépôts lœssiques préservés à cet endroit constitue une base de données exceptionnelle pour le Pléistocène supérieur de la région de Liège. C'est le cas en particulier du pédocomplexe de Rocourt, lequel a fourni un enregistrement pédosédimentaire de haute résolution associé à plusieurs ensembles du Paléolithique moyen dont le contexte paléoenvironnemental et chronostratigraphique a pu être précisé.

Toutes ces données attestent de la préservation d'un riche potentiel et justifient la poursuite des recherches pluridisciplinaires centrées sur l'évolution du paléoenvironnement et des activités humaines au cours du Pléistocène supérieur.

Bibliographie

- CALEMBERT L., FAGNOULA., MONJOIE A., POLO CHIAPOLINI C., SCHROEDER C., CAJOT O. & DARIMONT A., 1975. *Carte Géotechnique 42.2.7 Liège. Planche IV : Carte du sommet du BED-ROCK PRIMAIRE*. Centre de Cartographie Géotechnique de l'Université de Liège.
- DUDAL R., 1955. *Bijdrage tot de kennis van gronden op loessleem in midden België*. Centrum voor bodemkartering, Gent.
- GUSTIN M., 1997. Liège : fouilles archéologiques sur le site des remparts « notgériens ». *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 4-5 : 122.
- HAESAERTS P., 1984. Aspects de l'évolution du paysage et de l'environnement en Belgique au Quaternaire. In : D. CAHEN & P. HAESAERTS (éds), *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*, Bruxelles : 27-39.
- HAESAERTS P., 2004. Maisières-Canal (2000-2002); cadre stratigraphique. In : R. MILLER, P. HAESAERTS & M. OTTE (éds), *L'atelier de taille aurignacien de Maisières-Canal*, ERAUL, Liège, 110 : 13-26.
- HAESAERTS P., JUVIGNÉ E., KUYL O., MÜCHER H. & ROEBROECKS W., 1981. Compte rendu de l'excursion du 13 juin 1981 en Hesbaye et au Limbourg néerlandais, consacrée à la stratigraphie des loëss du Pléistocène supérieur. *Annales de la Société Géologique de Belgique* (Liège), 104 : 223-240.
- HAESAERTS P. & VAN VLIET B., 1981. Phénomènes périglaciaires et sols fossiles observés à Maisières-Canal, à Harmignies et à Rocourt. *Biuletyn Periglacialny*, 28 : 291-324.
- HAESAERTS P., MESTDAGH H. & BOSQUET D., 1997. La séquence loessique de Remicourt (Hesbaye, Belgique). *Notae Praehistoricae*, 17 : 45-52.
- HAESAERTS P., MESTDAGH H. & BOSQUET D., 1999. The sequence of Remicourt (Hesbaye, Belgium): new insights on the pedo- and chronostratigraphy of the Rocourt soil. *Geologica Belgica*, 2/3-4 : 5-27.
- HAESAERTS P. & MESTDAGH H., 2000. Pedosedimentary evolution of the last interglacial and early glacial sequence in the European loess belt from Belgium to Central Russia. *Geologie en Mijnbouw/Netherlands Journal of Geosciences*, 79 (2/3) : 313-324.
- JUVIGNÉ E. & SEMMEL A., 1981. Un tuf volcanique semblable à l'Eltviller Tuff dans les loëss de Hesbaye (Belgique) et du Limbourg néerlandais. *Eiszeitalter und Gegenwart*, 31 : 83-90.
- JUVIGNÉ E., TALLIER E., HAESAERTS P. & PIRSON S., 2008. Un nouveau stratotype du Téphra de Rocourt dans la carrière de Romont (Eben/Bassenge, Belgique). *Quaternaire* (Paris), 19 (2) : 133-139.
- LECOUTURIER P., 1930. *Liège, étude de géographie urbaine*. Liège.
- MORA-DIEU G., PRAILLET F. & BASTIN P., 2004. Liège/Liège : maisons des XVI^e et XVII^e siècles, rue Saint-Hubert. *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 12 : 133-137.
- PIRSON S., 2007. *Contribution à l'étude des dépôts de grotte en Belgique au Pléistocène supérieur : stratigraphie, sédimentogenèse et paléoenvironnement*. Thèse de Doctorat, Université de Liège, Faculté des Sciences.
- PIRSON S., DRAILLY C., COURT-PICON M., DAMBLON F. & HAESAERTS P., 2004. La nouvelle séquence stratigraphique de la grotte Walou (Belgique). *Notae Praehistoricae*, 24 : 31-45.
- VAN DER SLOOT P., DUPAGNE J. & LÉOTARD J.-M., à paraître. Liège/Liège : études archéologiques préalables à la construction d'un complexe hôtelier, menées sur le site des hôtels de Sélys-Longchamps et des Comtes de Méan. Examen des terrasses. *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 16.

Paul Haesaerts
 Institut royal des Sciences naturelles de Belgique
 29, rue Vautier
 BE - 1000 Bruxelles (Belgique)
 Paul.Haesaerts@naturalsciences.be

Jean-Marc Léotard
 Service de l'Archéologie de Liège, MRW
 62, avenue des Tilleuls
 BE - 4000 Liège (Belgique)
 JM.Leotard@mrw.wallonie.be

Pierre van der Sloot
 In Situ asbl
 C/o 62, avenue des Tilleuls
 BE - 4000 Liège (Belgique)
 InSitu@win.be